

# ESPACE DE PARTENARIATS FRANCO-HAÏTIENS

## ADHESION

Les organisations et collectivités locales participantes à l'Espace partenariats franco-haïtiens (EPFH) :

- Adhérent aux objectifs suivant,
- Et inscrivent leur activité dans la promotion, le respect et la défense des Droits Economiques, Sociaux et Culturels en Haïti.

**Pour :**

Contribuer à améliorer leur action dans leur domaine respectif, par l'amélioration de la qualité de la relation de partenariat entre acteurs français et haïtiens de la solidarité internationale.

**Avec les principaux objectifs suivants :**

- Partager l'information.
- Echanger et analyser les pratiques de partenariats et produire et diffuser des connaissances en la matière.
- Stimuler le dialogue et la concertation pouvoirs publics / associations / collectivités locales
- Stimuler les dynamiques collectives entre les différents acteurs, y compris en Haïti.
- Promouvoir des positions collectives sur les politiques publiques de coopération avec Haïti, particulièrement les politiques françaises et européennes.
- Accompagner les initiatives structurantes de la société civile haïtienne.

Les participants adhèrent au principe de respect mutuel et non partisan et s'engagent à promouvoir cet espace collectif et de verser une cotisation entre 50 et 500 € (qui comprend l'envoi des bulletins d'informations du CHF)

Nom de l'association ou de la collectivité locale :.....

Fait à .....

Le .....

Signature

*Nb : Le fonctionnement de l'espace est précisé dans le document « Modalités de fonctionnement », l'historique du groupe et les valeurs qui le fondent sont aussi disponibles*